

Je propose, appuyé par l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert):

Que la Chambre charge le comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts d'effectuer une étude approfondie de la loi de l'éducation du Québec et de son application dans les cas de prêts et bourses aux étudiants, afin de savoir si les crédits consentis par le gouvernement du Canada au gouvernement du Québec pour les étudiants sont bien dirigés vers ce groupe, et que ledit comité propose, s'il y a lieu, les voies et moyens par lesquels le gouvernement du Canada pourrait exiger que les sommes consenties au gouvernement du Québec à ce titre soient effectivement dirigées en entier pour les étudiants.

**M. l'Orateur:** La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc être présentée.

[Traduction]

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, avant la fin de l'appel des motions, on me permettra peut-être d'invoquer le Règlement. J'ai appris que Statistique Canada a fait une erreur d'environ 47 millions de dollars dans les chiffres publiés avant-hier relativement au commerce canado-américain de l'automobile. Au lieu d'accuser un déficit de 41.2 millions de dollars comme on l'a d'abord annoncé, notre commerce des produits de l'automobile avec les États-Unis présente donc un excédent de 5.8 millions de dollars. Peut-on demander au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) de donner brièvement quelques explications à la Chambre sur ce sujet très important?

**M. l'Orateur:** Le député reconnaîtra qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, mais d'une question qui pourrait être posée au cours de la période réservée à cette fin; je suggère donc que nous revenions alors à l'appel des motions pour permettre au ministre de faire une déclaration. Je crois qu'il risque de se poser des difficultés si les députés interpellent les ministres pour les inviter à faire des déclarations pendant l'étude des affaires courantes. Le député pourrait poser cette question pendant la période des questions orales.

## QUESTIONS ORALES

### LES PÉNITENCIERS

#### LES TROUBLES À MILLHAVEN—LA SITUATION ACTUELLE—LA FORMATION DU PERSONNEL

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le solliciteur général que je dérange à regret en ce moment. Peut-il donner à la Chambre l'assurance que les troubles, dont la grève sur le tas ont été maîtrisés au pénitencier de Millhaven et qu'ils ne risquent

### Questions orales

pas de prendre de l'ampleur et d'exposer à de graves blessures prisonniers et gardiens?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, les prisonniers ont fait une grève sur le tas en fin de semaine dernière, et depuis lors il n'y a pas vraiment eu d'agitation. Jusqu'ici, il s'est agi d'une manifestation paisible. Hier, les représentants du ministère et des prisonniers se sont rencontrés; nous espérons avoir un rapport détaillé sur cette réunion le plus tôt possible.

**M. Nielsen:** Le ministre dirait-il à la Chambre qui a les choses en main à Millhaven? Est-ce le personnel ou les prisonniers?

**M. Allmand:** Monsieur l'Orateur, ce sont les représentants du régime pénitentiaire, le directeur du pénitencier et ses hommes.

**M. Nielsen:** Comme on prétend dans le rapport Swackhamer que la «sous-culture du personnel de surveillance» nuit dans l'ensemble à l'efficacité du programme de réadaptation, le ministre nous dirait-il quelles mesures on prend pour veiller à ce que le personnel, à tous les niveaux et dans toutes les institutions, ait les mêmes possibilités de se former aux méthodes modernes pénitentiaires, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici?

**M. Allmand:** Monsieur l'Orateur, il y a déjà plusieurs mois—je ne me rappelle pas la date exacte—on a commencé à donner des cours de perfectionnement à tous les niveaux, y compris celui du personnel de surveillance, de sorte qu'ils seront formés aux nouvelles méthodes de réadaptation.

**M. Nielsen:** A Kingston?

**M. Allmand:** Oui, au collège de Kingston. Je ne suis pas très sûr combien il y en avait de la région de Kingston. Je pourrais ajouter que cette grève sur le tas a débuté après une bataille à coups de couteau entre des détenus. On fouilla les prisonniers pour voir s'ils avaient des armes sur eux. Il en résulta d'autres incidents. Nous espérons recevoir aussitôt que possible un rapport complet sur l'affaire.

#### DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ DE VISITEURS—LA PROCÉDURE DE GRIEFS

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au solliciteur général. Voudrait-il donner la priorité à l'établissement d'un comité de visiteurs des pénitenciers qui pourrait faciliter le processus des griefs, qui, actuellement, relève exclusivement des administrations pénitentiaires? Un tel comité pourrait servir à atténuer quelque peu l'amertume et les frustrations qui existent dans les pénitenciers canadiens.

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, c'est une des recommandations auxquelles on n'a pas encore donné suite, mais qui est à l'étude. Pour ma part, je m'y intéresse beaucoup, et dès la fin des études, je ferai un rapport à la Chambre. Je pourrais ajouter que des comités de visiteurs se rendent à titre d'essai dans certaines institutions et nous nous servons de cette expérience pour rendre une décision.